

Compte rendu commission route du 16 mars 2015

Présents : Laurent MONROLIN, Pascal ORLANDI, Pauline BOURGEOIS, Samuel BELLENOUE, Michel BILLOD-LAILLET, Flavien SOENEN, Romuald LEFEVRE, Jean Charles ROMAGNY , Benoit CORDIER.

Excusés : Gérard BERLIN, Gilles ECKERT.

Il est rappelé que les membres de la commission route proposent des décisions au comité directeur qui les votent.

Les membres de la commission sont des représentants du secteur route du comité de Franche comté et se doivent d'être solidaire des décisions proposées. Ils doivent être à l'écoute des acteurs de la route en franche comté et doivent expliquer et défendre, si nécessaire, les décisions prises.

Fonctionnement de la commission :

- La commission route propose d'intégrer le cyclisme féminin route à ses compétences.

Une représentante de la commission féminine actuelle fait partie des membres de la commission.

- La commission propose de travailler conjointement avec la commission piste. les coureurs sont identiques et certains membres sont également dans les deux commissions.

Il est proposé que la commission piste soient convoquée en même temps que la commission route.

Le président de la piste reste rapporteur des actions spécifiques pistes.

- Cela forme donc une commission à 9 membres.

Les différents membres présents prennent la responsabilité d'une catégorie ou d'action administratives.

- Personne ne voulant prendre la présidence Benoit CORDIER sera le rapporteur des travaux.
- Un mode de gestion des dossiers est encore à formuler (gestion dossier, réservation des véhicules, hébergements, gestion du budget, ...) en relation avec le secrétariat du comité et la comptabilité.
- Il est demandé à Jean Charles Romagny de préparer une trame de ses actions (dates d'inscriptions, dates de convocations,...) durant toute une saison afin de faciliter la transition vers un fonctionnement de la commission sans cts.

Définition des critères de sélection route 2015.

Critères de sélection Route pour la saison 2015

La commission route a décidé le 16 mars 2015, les critères de sélection suivants. Ces critères ont été validé par Le comité directeur du 13 mars 2015

Tout coureur sélectionné doit signer et respecter la charte de la sélection régionale Franche-Comté.

Catégorie Cadet

Pour le championnat de France de l'Avenir, une pré-sélection sera établie (titulaires + remplaçants) pour le 30 juin. La sélection définitive aura lieu le lundi 27 juillet.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Résultats et Comportement lors des manches Inter-régions Grand Est (Challenge de l'Est)
- Résultats et Comportement au Championnats de Franche-Comté Cadet course en ligne et contre la montre
- Résultats et Comportement aux épreuves cadet du calendrier régional Franche-Comté

Tout coureur sélectionné devra obligatoirement participé au stage de préparation qui se déroulera à Besançon les 11 et 12 août 2015.

Catégorie Junior

Les critères de sélections sont définis pour chaque épreuve.

Pour la 1^{ère} manche du Challenge National junior :

- Résultats et Comportement sur les épreuves suivantes : Tour Nivernais Morvan Junior, épreuves régionales 2,3,j et 3,j du calendrier régional, L'Enfer du Chablais, La Courtine, les épreuves du collectif junior.

Pour la 2^{ème} manche du challenge national junior :

- Résultats et comportement lors de la 1^{ère} manche du Challenge National
- Résultats et comportement lors des épreuves suivantes : Flèche Ardéchoise, Tour du Territoire de Belfort, Damparis, Prix du Saugeais, Tour du Pays d'Aix en Othe, épreuves du collectif junior

Pour la 3^{ème} manche du challenge national junior :

- Résultats et comportement lors des manches précédentes du challenge national

- Résultats et comportement lors des épreuves indiquées pour les manches précédentes
- Coureur avec un profil grimpeur
- Résultats et comportement lors des épreuves disputées avec le collectif junior

Pour la 4^{ème} manche du Challenge national :

- Résultats et comportement sur les manches du challenge national
- Résultats et comportement sur les courses nationales junior et du calendrier régional
- Résultats et comportement sur le championnat régional en ligne et contre la montre
- coureur avec un profil rouleur

Pour le championnat de France de l'Avenir, une pré-sélection (titulaires + remplaçants) sera arrêtée le 30 juin. La sélection définitive aura lieu le lundi 27 juillet.

L'équipe sélectionnée participera au Tour des Cévennes-Garrigues les 9 et 10 août 2015. La présence de chaque sélectionné est obligatoire sur cette épreuve.

Les critères de sélection sont :

- Résultats et comportement lors des manches du challenge national
- Résultats et comportement au championnat régional junior course en ligne et contre la montre
- Résultats et comportement sur les épreuves nationales junior et les épreuves du calendrier régional

Catégorie Espoir :

Pour le challenge national et le championnat de France de l'Avenir, les critères de sélection sont les suivants :

- Epreuves classe 2 et Elite nationale, épreuves des Coupes de France DN1, DN2, épreuves du Crédit Mutuel
- Décision en lien avec les directeurs sportifs des équipes concernées

Pour le championnat de France de l'Avenir, une pré-sélection (titulaires + remplaçants) sera arrêtée le 30 juin. La sélection définitive aura lieu le lundi 27 juillet.

Championnat de France Elite :

- Faire acte de candidature écrit au comité de Franche-Comté avant le 31 mai. La commission route sélectionnera le 7 juin après le championnat régional le coureur le plus apte à

représenter le comité régional en fonction du parcours, de ses résultats de l'année et de son état de forme.

Critères de sélection Dames : championnat de France Elite

- Avoir fait un top 30 dans la Coupe de France pour être sélectionnable
- Si plus de 6 filles ayant réalisé ce minima, les 6 premières Françaises du classement de la Coupe de France seront sélectionnées.

Catégorie Cadettes :

Pour la catégorie cadettes, la commission route a décidé de déplacer ses féminines selon les dispositions suivantes :

- 1^{ère} manche en Normandie : le comité emmène un maximum de filles (9 au total)
- 2^{ème} manche à Izernore : pas de déplacement comité, rendez-vous sur place avec épreuve couru sous le maillot du comité
- 3^{ème} manche à Loudun : sélection de 6 filles en fonction du classement de la Coupe de France et des résultats des épreuves régionales
- 4^{ème} manche au Tour d'Auvergne : même sélection que celle du championnat de France de l'avenir

Tout coureur sélectionné au championnat de France de l'Avenir devra obligatoirement participé au stage de préparation qui se déroulera à Besançon les 11 et 12 août 2015.

Prochaine réunion ROUTE / PISTE : 08 Juin 2015.